

Travailleur social, un métier relationnel et de partenariat



Éducatrice·trice de jeunes enfants

EJE

Diplôme d'État (DE) de niveau 6

Métier

L'EJE est un-e travailleur-se social-e spécialiste de la petite enfance (0-7 ans) dont les fonctions se situent à l'articulation des champs sanitaire, social et éducatif. Son rôle est de favoriser le développement global, le bien-être et l'épanouissement des enfants en les accompagnant, en répondant à leurs besoins et en créant un environnement respectueux et des activités adaptées. Ses actions s'effectuent en collaboration avec l'équipe auprès de laquelle il-elle travaille, et en concertation avec les parents, auprès desquels il-elle assure un soutien à la fonction parentale. Pour cela, l'EJE, accompagné-e de l'équipe, co-construit et conduit le projet pédagogique. Il-elle met en œuvre des outils d'observation des enfants, des activités motrices et cognitives, organise les temps de transmission avec les parents, etc.

Pour quoi faire ?

- Accueillir, écouter, analyser la situation familiale et rassurer et/ou orienter les parents.
- Être garant d'un cadre sécurisant (aménagement de l'espace et de repères) pour l'accueil et l'accompagnement des enfants et de leurs parents.
- Proposer des activités adaptées aux besoins des enfants et ajuster les activités à leurs besoins spécifiques.
- Coordonner le travail d'équipe et les activités dans le respect du projet pédagogique.
- Rédiger des projets et autres écrits professionnels.

Auprès de qui et comment ?

Dans la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière et dans le secteur associatif ou privé.
Dans le champ de la petite enfance, de la protection de l'enfance et du handicap.

Structures petite enfance

Multi-accueils, crèches familiales, crèches parentales, jardins d'enfants, écoles maternelles (montessori, pédagogies nouvelles...), etc.

Au coeur des territoires

Ludothèques, RAM¹ etc.

Dans des structures sociales, sanitaires et médico-sociales

CHRS, centres maternels, foyers de l'enfance, pouponnières.

¹ Sigles sur <https://annuaire.action-sociale.org/etablisements.php>

Financement	Voie directe	Situation d'emploi*	Financement personnel	Apprentissage
Coût de la formation	500 €/an	17 250 € + 480 € (inscription)	12 075 € + 336 € (inscription)	Se rapprocher du CFA
Financements possibles	Bourse du Conseil Régional Gratification de stage en 3e année Pôle emploi	Plan développement de compétences Les CPF / CFP Employeur / Contrat de professionnalisation / Pro A	CPF Gratification de stage en 3e année	Se rapprocher du CFA

(1) Rajouter le coût de l'inscription à l'université pour la licence : 170 € pour tous les apprenants + Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) pour les étudiants et apprentis : 92 € (2020-21)

(2) Codes : RNCP = 34827- CPF = 243441 -Certinffo = 23175 - N° d'enregistrement DATADOCK = 0012876

Inventons
les solidarités de demain
école pratique de service social



3 ans
durée de
la formation

1 500 h
de formation
théorique

2 100 h
de stages pour
les étudiants
en voie directe

93 %
Taux de réussite
2021

Toute l'année, l'École Pratique de Service Sociale propose des événements, des temps d'information ou d'accompagnement en ligne pour mieux s'orienter vers les métiers du social.



mooc.epss.fr
Un parcours d'information en ligne



www.epss.fr
Le site web de l'EPSS, des fiches formation, des événements, des rubriques pour aller plus loin.

École pratique de service social
Établissement composante de CY Cergy Paris Université

Cergy • 13 bd de l'Hautil
95092 Cergy-Pontoise cedex - France

Standard : +33 (0)1 30 75 62 96
Admissions : +33 (0)1 30 75 62 90
Financement : +33 (0)1 30 75 62 27

Général : epss@epss.fr
Admissions : selections@epss.fr
Financements : m.drozdowski@epss.fr

www.epss.fr



Région
île de France

Contenu

La formation EJE de l'EPSS est un cursus unique à double diplomation : DEEJE et licence Sciences de l'éducation et de la formation en partenariat avec CY Cergy Paris Université.

Objectifs de la formation

La formation a pour objectif l'acquisition des 4 domaines de compétences suivants :

- DC1 - Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille ;
- DC2 - Action éducative en direction du jeune enfant ;
- DC3 - Travail en équipe pluri-professionnelle et communication professionnelle ;
- DC4 - Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux.

Le programme de formation est commun aux apprenant-e-s en voie directe, en apprentissage ou en situation d'emploi. Cependant l'organisation de l'alternance et les temps de stage différent selon les statuts et parcours particuliers.

L'obtention du diplôme d'État est acquise par la validation distincte des 4 domaines de formation et de la Licence.

Les allègements prévus (au maximum 1/3 de la formation) par la réglementation sont soumis pour décision à la commission d'admission de l'EPSS et pour approbation à la commission pédagogique.

Admission

Prérequis à l'entrée de la formation

Avoir été déclaré admis, à l'issue de l'épreuve orale d'admission, organisée par l'EPSS, selon son règlement d'admission.

Diplôme requis et conditions d'admission

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- être titulaire du baccalauréat ;
- être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ;
- bénéficier d'une Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP).

Étape 1 - La sélection

- Inscription via Parcoursup pour les étudiant-e-s en voie directe ou les apprenti-e-s, et à l'EPSS directement dans les autres situations.
- Étude de dossier, comprenant notamment un projet de formation motivé.
- Une épreuve orale d'admission : un entretien individuel de 30 minutes, avec un jury composé d'un formateur ou d'un intervenant professionnel de l'EPSS. Le jury évaluera les capacités relationnelles du/de la candidat-e, sa motivation, ses connaissances du métier et de la formation, sa curiosité et son ouverture sur la société et le monde, sa réflexivité, ainsi que la faisabilité de son projet professionnel et de formation.

CONCOURS oral (admission) : 90 €

Étape 2 - L'inscription

- Pour tous les candidats : remplir les prérequis et réussir à l'épreuve d'admission.
- Pour les candidats à l'entrée en apprentissage : inscription au CFA et signature d'un contrat d'apprentissage.
- Pour les bénéficiaires des CPF, de la professionnalisation, de la Pro-A ou du CFP : engagement du financement validé.

VAE

Diplôme accessible par la VAE.